

RÉFORME TERRITORIALE ■ Les élus locaux soutiennent le personnel pour l'implantation de la direction à Limoges

Tempête politique autour de la DRAAF

Le possible démantèlement de la DRAAF dans le cadre de la grande région a suscité de forts remous politiques. Mais rien n'apparaît réglé et le flou s'installe.

Sébastien Dubois

sebastien.dubois@centrefrance.com

« **E**u égard au malaise ressenti, il était nécessaire que je me rende à Limoges. » Pour Pierre Dartout, préfet préfigurateur de la future grande région, le dossier de l'implantation de la future DRAAF (*) dans la capitale limousine, est un sujet sensible. L'enjeu est de taille : il s'agit de la seule direction régionale de l'État, dont l'implantation a été prévue en Limousin, dans le cadre de la réforme territoriale. Mais depuis l'annonce de la délocalisation de quatre des sept services, lundi, par les syndicats FO et UNSA, la décision du directeur préfigurateur Michel Sinoir n'a cessé de créer des remous politiques.

Flou et ambiguïté

Hier, l'onde de choc est devenue tsunami. « J'ai eu Matignon mercredi au téléphone, confie la sénatri-



PIERRE DARTOUT. Le préfet préfigurateur a rencontré, hier, les syndicats de la DRAAF, « eu égard au malaise ressenti » après l'annonce d'un possible démantèlement. PHOTO PASCAL LACHENAUD

ce PS de Haute-Vienne, Marie-Françoise Pérol-Dumont. Ça a remué très fort. Matignon trouve inacceptable la remise en cause par des fonctionnaires de la décision gouvernementale. » Relation de cause à effet ? Pierre Dartout s'est précipité, hier, en Haute-Vienne pour une réunion avec Laurent Cayrel, le préfet de région, Gérard Vandebroucke, le président limousin et les organisations syndicales. À la sortie de la rencontre, les syndicats se mon-

traient rassurés : « Il nous a confirmé l'implantation à Limoges, d'une DRAAF avec un état-major plein et entier et ses sept services », explique Muriel Guillon (FO).

Mais en fin de journée, le préfet-préfigurateur était, lui, beaucoup moins précis. S'il « confirme le retour à l'arbitrage rendu par le gouvernement au mois de juillet », il précise que « les cinq directions de l'État auront une organisation multisites. Mais pour la DRAAF, le siège et

l'état-major seront à Limoges. »

Mais toute l'ambiguïté repose sur le terme « services ». « Il faut être précis sur la définition du terme "services" et "chef de service", reconnaît le représentant de l'État. Les services, ce sont plusieurs équipes, qui seront réparties sur plusieurs sites. Mais pas les responsables de ces services et la fonction stratégique. Il y a cependant des fonctions stratégiques qui seront en dehors de Limoges, com-

me la filière viticole, qui sera basée à Bordeaux. » Pas sûr que ces propos rassurent les syndicats, à qui Pierre Dartout a promis de « continuer les discussions », avant de rendre ses arbitrages définitifs, « fin octobre ». « Jusque-là, on reste mobilisés », prévient la représentante FO.

Prises de positions

Cet imbroglio a également fourni l'occasion de prises de position entre les têtes de liste aux Régionales, le Républicain Guillaume Guérin et le socialiste Gérard Vandebroucke. Avec le maire de Limoges, Emile-Roger Lombertie, le premier a reçu les syndicats de la DRAAF à 15 heures. Le président de région leur a succédé une heure et demie plus tard.

Les deux camps partagent une position commune, mais n'en tirent pas les mêmes conclusions. « On est dans le flou artistique, estime Guillaume Guérin. J'ai eu Virginie Calmels (tête de liste pour les Régionales, NDLR) et avec les douze têtes de liste départementales, nous nous engageons par écrit pour un maintien total de la

DRAAF, à Limoges. » « Si la DRAAF est une coquille vide, ça serait inacceptable, confie, lui, Gérard Vandebroucke. La discussion de ce matin avec le préfet a été tendue, je n'ai pas caché mon mécontentement. Mais au final, la DRAAF devrait en sortir renforcée et je vais y veiller. »

« Discrédité »

Dans la bataille, le directeur préfigurateur, Michel Sinoir à l'origine de cet épisode, a réussi à se mettre tout le monde à dos. Les Républicains réclament sa tête. « Soit il avait l'aval du gouvernement et du Premier ministre et c'est un reniement des engagements, soit il a fait de lui-même et le gouvernement doit lui retirer ses fonctions », avance le maire de Limoges. « Je pense qu'il est discrédité et disqualifié pour mener les discussions », avance Gérard Vandebroucke. « Je ne désavoue pas les fonctionnaires », balaie Pierre Dartout. Mais mêmes les guerres politiques peuvent faire des victimes collatérales. ■

(*) DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.